



Madame, Monsieur,

Vous souhaitez déposer une demande de Validation des Acquis de l'Expérience auprès de l'Université Montpellier 3.

Avant de vous lancer dans cette démarche :

- assurez-vous que le diplôme que vous visez est bien délivré par notre établissement
- prenez connaissance de l'ensemble des documents d'information mis à votre disposition sur notre site : sufco.univ-montp3.fr, rubrique "valider ses acquis".

Dans un premier temps, veuillez remplir le dossier de positionnement ci-joint. Il nous permettra :

- de prononcer la recevabilité administrative de votre demande,
- de mieux cerner votre projet,
- de le présenter à l'enseignant responsable du diplôme.

Ce dossier doit être rempli avec soin et accompagné de l'ensemble des pièces demandées.

Il doit nous être retourné par courrier au Sufco.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Sylvie ROUMIEUX

Responsable du pôle VA/DAEU

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE) A L'UNIVERSITE MONTPELLIER III

Année universitaire 2017-2018

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permet d'**obtenir tout ou partie d'un diplôme** en fonction des acquis de l'expérience. Par la VAE, vous envisagez d'obtenir un diplôme sans en suivre les enseignements en démontrant que vous avez acquis les mêmes connaissances et compétences par la voie de l'expérience professionnelle, des formations suivies et d'un parcours personnel.

Tous les diplômes nationaux sont accessibles par la validation des acquis.

1 - L'accueil, information, orientation

Un premier niveau d'information est disponible sur le site du Sufco : sufco.univ-montp3.fr, rubrique : Valider ses Acquis.

2 - Le dossier de positionnement et l'avis

Il est accompagné de nombreux documents qui vont vous aider à formuler votre demande :

- les textes réglementaires de la VAP et de la VAE,
- une liste des documents à produire.

Ce dossier de positionnement est à compléter avec soin. S'il est incomplet, votre demande ne pourra être examinée.

Après une étude de la recevabilité et la présentation de votre demande auprès du responsable du diplôme, vous êtes informé de l'avis recueilli et vous décidez ou non de poursuivre la démarche.

En cas de poursuite, vous vous engagez par la signature d'un contrat et le règlement de la prestation.

3 - L'engagement et le déroulement de la démarche

La VAE

Les candidats qui souhaitent obtenir tout ou partie d'un diplôme devront se présenter devant un jury VAE pour un entretien.

Suite à cet entretien, le jury délibère et décide de la validation ou non du diplôme, totale ou partielle.

Pour obtenir une VAE, l'inscription préalable au diplôme est obligatoire.

4 - Les tarifs sous réserve d'approbation du Conseil d'Administration de l'Université Paul Valéry pour 2017/2018

VAE →

Etude de la recevabilité du dossier : 100 €

Accompagnement (facultatif) : 800 €

Procédure et entretien :

- pour les salariés financés : **1800 € (+ droits d'inscription à l'Université),**
- pour les salariés non financés, les individuels et les demandeurs d'emploi : **600 € (+ droits d'inscription à l'Université),**

Si vous avez la possibilité d'obtenir un financement des frais de validation des acquis par votre employeur ou dans le cadre du congé VAE, merci de nous en informer.

LA VALIDATION DES ACQUIS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Un dispositif pour optimiser votre parcours

Validation pour l'accès

(Articles D 613-38 à D 613-50 du code de l'éducation)

Objectif Permettre l'accès à une formation universitaire sans avoir le diplôme normalement requis en prenant en compte l'expérience professionnelle, les formations suivies et « les connaissances et aptitudes acquises hors de tout système de formation ».

Public Toute personne souhaitant accéder aux différents niveaux de l'enseignement supérieur avec deux conditions restrictives :

- 1- *Les candidats non titulaires du baccalauréat doivent avoir interrompu leurs études initiales depuis 2 ans minimum et être âgés de 20 ans au moins.*
- 2- *Les candidats en cas d'échec à une année de formation ne peuvent demander la validation de celle-ci avant trois ans.*

Dossier Chaque candidat peut déposer autant de dossiers qu'il le souhaite. La liste des pièces à fournir ainsi que la date de dépôt sont définies pour chaque établissement.

Décision La décision est prise par le Président d'Université sur proposition de la Commission de Validation d'Acquis.

Validation des acquis de l'expérience

(Articles L 613-3 à L 613-6 du code de l'éducation)

Objectif Permettre d'obtenir tout ou partie d'un diplôme délivré, au nom de l'Etat, par un établissement d'enseignement supérieur.

Public Toute personne pouvant justifier d'au moins 1 an d'activités salariées, non salariées ou bénévoles, exercées en continu ou non et **en rapport avec la certification visée.**

Dossier Chaque candidat ne peut déposer qu'une seule demande par année civile pour un diplôme donné et dans un seul établissement (au plus trois demandes par année civile pour trois diplômes différents). Le dossier doit retracer l'ensemble des activités du demandeur et mettre en lien ses expériences avec les savoirs et compétences propres au diplôme visé.

Décision Le jury de validation « détermine les connaissances et les aptitudes qu'il déclare acquises » après avoir auditionné le candidat. Si la validation est partielle, le jury précise la nature des connaissances et aptitudes devant faire l'objet d'un contrôle complémentaire. La décision est transmise au Président de l'Université qui la notifie au candidat.

Les deux dispositifs peuvent être utilisés conjointement pour réduire le plus possible les parcours de formation.

L'ACCOMPAGNEMENT A LA VAE

Facultatif pour la rentrée 2017 – 2018

Tarif : 800 €

Est réservé aux personnes qui souhaitent valider tout ou partie d'un diplôme selon les articles L 613-3 à L 613-6 du code de l'éducation et dont le dossier a été déclaré recevable après le dépôt du dossier de positionnement.

Accompagnement VAE en deux phases	<p>Une première phase d'aide à la rédaction du dossier</p> <p><i>Elaboration du dossier de preuves :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- un cadrage et une analyse de votre expérience pour la rapprocher du diplôme visé- recherche et compilation des justificatifs permettant d'illustrer vos expériences. <p>Aide à la reformulation de vos expériences :</p> <ul style="list-style-type: none">- questionnement de l'accompagnateur pour permettre l'obtention du degré de précision attendu par le jury de validation. <p>Production écrite d'un travail préconisé par les enseignants qui ont émis l'avis de faisabilité qui sera joint au dossier initial présentant les compétences, connaissances et savoirs- faire en concordance avec les contenus pédagogiques du diplôme demandé par la voie de la VAE. Cet écrit sera complété par un dossier d'annexes référencées faisant preuve de vos travaux professionnels et illustrant votre écrit : création d'outils, réalisation de documents, rédaction de comptes rendus, d'enquêtes...</p> <p>Le tout (écrit + annexes) en 2 exemplaires (2 papier et 1 par mail).</p> <p>Une deuxième phase de préparation à la présentation devant jury</p> <ul style="list-style-type: none">- présentation claire par l'accompagnateur des modalités de l'entretien avec le jury, de sa composition, du type de questions qui peuvent être posées- entraînement à la présentation orale.
Organisation de l'accompagnement	<p>L'accompagnement n'est pas un engagement sur les résultats de la procédure, seul le jury est souverain.</p> <p>Suivi individualisé</p> <p>Il est prévu environ sept heures d'accompagnement par candidat avec trois rendez-vous en présentiel ou à distance :</p> <ul style="list-style-type: none">- deux entretiens d'aide à la rédaction du dossier définitif (à partir du dossier de positionnement)- un entretien sur la préparation à l'entretien avec le jury. <p><i>Tout au long de l'accompagnement, des échanges ont lieu par messagerie ou par téléphone.</i></p> <p>Ces entretiens se font aussi bien en présentiel qu'à distance sur des plages horaires définies avec le candidat.</p>

NOM, PRENOM :

ELEMENTS NECESSAIRES A VOTRE DEMANDE DE VAE

Pour une meilleure lisibilité de votre dossier, veuillez le compléter soigneusement et classer les documents demandés dans **6 rubriques ou sous chemises**.

Sous chemise	Cocher les pièces jointes		Ne pas remplir
1	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Dossier de VAE Lettre de motivation Curriculum Vitae Photocopie de votre carte nationale d'identité ou passeport ou livret de famille ou certificat de nationalité française.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>	Justificatifs de l'activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole (certificats de travail, attestations d'employeurs) classés et numérotés en référence à la partie 2 du dossier.	<input type="checkbox"/>
3	<input type="checkbox"/>	Tout document pouvant faire état de vos acquis (création ou production personnelle, évaluation annuelle,...)	<input type="checkbox"/>
4	<input type="checkbox"/>	Photocopies des diplômes classés et numérotés. (les candidats titulaires de diplômes étrangers doivent en fournir la traduction certifiée)	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>	Justificatifs des formations (<i>hors diplômes nationaux</i>) : programmes détaillés, volumes horaires, relevés des notes, classés et numérotés.	<input type="checkbox"/>
6	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Présentation de la structure Fiche de poste Organigramme Rapport d'activité	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
7	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Envoyer un exemplaire par mail (en plus de l'exemplaire papier) à l'adresse suivante : vae@univ-montp3.fr Régler les frais d'étude de la recevabilité du dossier par chèque – 100€ à l'ordre de l'agent comptable de l'Université Paul-Valéry. Vous pouvez également régler ces frais par virement bancaire en nous contactant afin d'obtenir le RIB de l'université.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

(*) Ces documents seront de préférence dactylographiés

La liste des pièces demandées n'est pas limitative et le candidat peut compléter sa demande par tous documents susceptibles d'éclairer l'établissement sur la nature et le niveau de ses connaissances, ses acquis et ses apprentissages.

Réservé à l'administration :

Instruit le

Signature

Dossier à déposer ou adresser

**A l'attention du pôle VA/DAEU
SUFCO - UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY**

Bât B / 4^o étage - Route de Mende - 34199 MONTPELLIER CEDEX 5

Ouvert au public les lundi, mardi, jeudi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h et le vendredi : de 9h à 12h30



PHOTO
D'IDENTITÉ

ANNEE UNIVERSITAIRE 2017 / 2018

DOSSIER DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

VAE

Diplôme envisagé

LE CANDIDAT

Mlle, Mme, M. : Nom marital :
(Nom de jeune fille pour les femmes mariées)

Prénom : N° sécurité sociale | | | | | | | | | | | | | | | |

Date et lieu de naissance : Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville : N° tél :

Tel portable : E-mail :

Situation familiale : Nombre d'enfants à charge :

VOUS EXERCEZ ACTUELLEMENT UNE ACTIVITE PROFESSIONNELLE

Fonction exercée :

Nom de l'entreprise :

Adresse de l'entreprise :

Code postal : Ville : N° tél :

Pensez-vous bénéficier d'un financement dans votre démarche ?

VOUS ETES ACTUELLEMENT SANS EMPLOI

Vous avez déjà exercé une activité salariée

Êtes-vous inscrit à Pôle Emploi ? OUI NON Êtes-vous indemnisé (e) ? OUI NON

Dernier emploi occupé :

Vous êtes-vous renseigné sur les possibilités de financement ?

Si oui auprès de quel organisme :

Autre cas (précisez) :

Ce dossier ne constitue pas le dossier d'inscription à l'Université

1 - VALIDATION DES ÉTUDES ANTERIEURES

Candidats titulaires de titres, diplômes universitaires ou autres, français ou étrangers.

VOS ACQUIS SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES

Détail des années d'études effectuées et qui ont donné lieu à une validation ou à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat professionnel :

	ANNEE	ETABLISSEMENT FREQUENTE -libellé exact et adresse-	NIVEAU DU DIPLOME *	INTITULE PRECIS DU DIPLOME
1				
2				
3				
4				
5				
6				

* niveaux : V = CAP-BEP IV = BAC III = BAC+2 II = BAC+ 3 ou 4 I ≥ BAC+ 5

VOS ACQUIS DE FORMATION

Citez les différentes formations suivies **en rapport avec la demande**: formation professionnelle continue, personnelle et formation n'ayant pas donné lieu à une validation.

	DATES	INTITULE	NIVEAU (éventuellement)	VOLUME HORAIRE	ORGANISME (nom, adresse)
1					
2					
3					
4					

2 - VALIDATION DES EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

Afin de pouvoir analyser vos expériences professionnelles, nous vous demandons de bien vouloir nous communiquer :

- Un rapport d'activité où vous préciserez vos fonctions, vos missions et vos activités (2 à 3 pages)
- Une présentation de la structure
- Une (ou plusieurs) fiche(s) de poste
- Un (ou plusieurs) organigramme(s)

Pour vous aider à la rédaction du rapport d'activité nous vous proposons un exemple de tableau de présentation des fonctions occupées.

Fonction (1)				
	Missions (2)	Activités (3)	Particularités du poste (4)	Relations (5)
1				
2				
3				
4				

- 1) La fonction** définit globalement ce pourquoi est créé le poste, elle se résume en une seule phrase composée :
 - d'un verbe d'impact (assurer, garantir, contribuer, participer...) précisant le niveau plus ou moins direct de responsabilité du poste dans la production du résultat,
 - d'un domaine principal de résultat sur lequel le poste exerce une responsabilité totale (assure, garantie) ou partielle (contribue ou participe).
- 2) La fonction se décline en plusieurs missions** qui répondent à la question : « à qui et à quoi je sers ».
- 3) Les activités** indiquent ce que la personne fait réellement dans son travail, elles sont exprimées en verbe d'action (concevoir, développer conduire, conseiller, réparer, construire, informer, animer, former...). Les activités répondent à la question, « Qu'est-ce que je fais pour accomplir cette mission ? ».
- 4) Présentation des aspects particuliers du poste :**
 - Les atouts : animation ou participation à des réunions, coordination...
 - Les difficultés ou contraintes : surcharge de travail, conditions matérielles....
- 5) Présentation des types d'interlocuteurs** en interne et en externe

3 - VALIDATION DES ACQUIS PERSONNELS

Décrivez les connaissances correspondant à votre projet et les conditions dans lesquelles elles ont été acquises : démarche autodidacte, responsabilités familiales, associatives, activités bénévoles, sportives, culturelles (productions et réalisations personnelles, expérience sociale), enquêtes, brevets, connaissances linguistiques, séjours à l'étranger, ...

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

J'atteste sur l'honneur que les renseignements indiqués dans ce dossier sont sincères et véritables.

J'atteste sur l'honneur avoir reçu les documents relatifs :

- au déroulement de la procédure de validation
 - à la réglementation et aux tarifs de la VAP et de la VAE votés par le conseil d'administration de l'université.
- Je suis informé(e) que la décision délivrée par le jury de VAE est soumise à l'encaissement effectif de mon règlement.
Je m'engage à me tenir informé(e) sur les maquettes des diplômes, les modalités et les tarifs en cas de reprise d'études.*

Le Signature :

RESERVE A L'ADMINISTRATION

Le candidat est positionné sur :

Recevabilité du dossier sur le plan administratif :

le candidat a 1 année d'expérience en rapport avec le diplôme demandé

VAP préalable nécessaire : oui non

Recevabilité pédagogique : entretien prévu le :